



Le Président

Castelmaurou, le 21 juillet 2021

**Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,**

Un certain nombre d'entre vous nous sollicite actuellement quant aux modalités d'application du Pass Sanitaire lié à la reprise de notre activité.

Nous sommes actuellement en attente des directives gouvernementales que nous ne manquerons pas de vous transmettre dès que nous les aurons en notre possession.

Pour autant, il nous paraît important de porter à votre attention que les différentes informations qui nous parviennent laissent à penser que le Pass Sanitaire sera applicable aux compétitions sportives. C'est pourquoi nous vous rappelons l'importance d'inciter vos licenciés (les majeurs prioritairement puis les mineurs) à se faire vacciner afin que les compétitions puissent se dérouler le plus sereinement possible, et qu'au-delà nous puissions reprendre une vie normale.

Dans l'attente de plus amples informations fédérales qui devraient arriver en fin de semaine, nous vous joignons en pièce-jointe le dernier tableau actualisé qui reprend de manière synthétique les possibilités qui s'offrent à nous actuellement dans l'organisation des entraînements et des rencontres de préparation.

Nous vous souhaitons une bonne préparation d'avant saison.

Je vous prie de croire, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, à l'assurance de mes sentiments sportifs les meilleurs.

**Monsieur le Président,
Messieurs les Présidents de District,
De la LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE**